



- A Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Membres de l'Inspection de l'Enseignement fondamental de la Communauté française ;
- Aux Membres de l'Inspection de la Communauté française pour l'enseignement fondamental subventionné ;
- Aux Directions des écoles maternelles, fondamentales et primaires ordinaires de la Communauté et par leur intermédiaire aux Membres des équipes pédagogiques de ces écoles ;
- Aux Directions des écoles maternelles, fondamentales et primaires ordinaires officielles subventionnées par la Communauté et par leur intermédiaire aux Membres des équipes pédagogiques de ces écoles ;
- Aux Pouvoirs organisateurs et Directions des écoles maternelles, fondamentales et primaires ordinaires libres subventionnées par la Communauté et par leur intermédiaire aux Membres des équipes pédagogiques de ces écoles ;

Pour information :

- Aux organisations syndicales représentant le personnel enseignant ;
- Aux associations de parents;
- Aux vérificateurs de l'Enseignement fondamental;
- Aux Centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Communauté française

Circulaire n° 26

Objet : Catalogue « Spectacles à l'école »

Le service général des Arts de la Scène du Ministère de la Communauté française a réalisé une brochure intitulée « Spectacles à l'Ecole » et reprenant, pour la saison 2000-2001, l'ensemble des spectacles de théâtre et chanson susceptibles d'être joués devant des publics scolaires.

Cette brochure fournit également toutes les modalités de subvention au cas où vous pourriez faire appel à ces spectacles.

Puis-je vous demander d'accorder une attention particulière à ces informations ?

Ces spectacles méritent, selon moi, d'être joués le plus souvent possible dans nos établissements. Ils constituent souvent de réels « moments forts » pour les élèves, porteurs d'épanouissement et de meilleure adhésion au projet scolaire.

Jean-Marc NOLLET
Ministre de l'Enfance
chargé de l'Enseignement fondamental,
de l'Accueil et des Missions confiées à l'O.N.E.

Annexe :
Brochure « Spectacles à l'école » fournie par le Service de la Diffusion des Arts de la Scène
(Tél : 02.413.25.16).